

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 51 (1922)
Heft: 5

Rubrik: Feuilles d'automne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^o Quelques maîtres trouveront que l'élève est exposé à perdre trop de temps en cherchant un sujet. Au début surtout, ce peut être le cas. Faut-il appeler cela du temps perdu ?

Il me semble que les avantages de ce procédé l'emportent sur les inconvénients. Les maîtres qui l'adopteront en le perfectionnant obtiendront, je crois, des résultats très satisfaisants. Il va de soi que ces sujets ne seront pas les seuls ; ils seront intercalés entre des sujets imposés aux élèves et préparés en classe.

Quant à moi, plus d'une fois j'ai été frappé par le choix heureux des sujets ; j'ai trouvé maintes fois des rédactions d'une facture qui témoignait d'une minutieuse et sincère préparation.

Un jeune.

FEUILLES D'AUTOMNE

Ce sont, en effet, de vraies feuilles d'automne que celles que je vous livre. Si je me résous enfin à m'en défaire, c'est que, depuis de longs jours, elles dansent dans ma tête une sarabande échevelée.

.....

*Drapée en son manteau de brume,
La coquette ville semblait
Une élégante qui tremblait
Et venait de prendre un gros rhume !*

C'est de cet air plutôt hivernal que Romont accueillait, le 19 novembre 1921, les maîtresses et maîtres de la Glâne, invités à leur conférence d'automne.

« Vous allez donc nous débiter trois pages de « vieilles rengaines » ? — J'ose vous dire péremptoirement : Non ! Imaginez le plus charmant programme de conférence que vous voudrez, vous resterez à cent-lieues de la réalité. Oyez plutôt.

Une page d'histoire : « Le patriciat fribourgeois et la Restauration », délicieusement exposée par notre érudit historien, M. le Dr Gaston Castella, servait d'introduction. Ce fut une production magistrale. Quand vous saurez que l'éminent conférencier avait déjà exposé, le 24 janvier 1921, ce qui a trait à la République helvétique et à l'Acte de médiation, vous vous direz que le personnel enseignant glânois doit posséder des phénix en histoire suisse. M. le professeur Castella a paru enchanté de son auditoire, puisqu'il a promis de nous revenir ! Promesse que nous le prions de ne pas oublier.

M. le préfet Bondallaz, invité à notre conférence, nous adressait, de son lit, un message de sympathie et d'excuses ; la grippe l'empêchait de sortir et ce fut pour nous grand regret.

*J'aimerais bien nommer le maître de céans,
Trop modeste et pourtant très actif personnage
Dont le grave regard et la parole sage
Faisaient naître en nos cœurs de généreux élans ;
Mais un ordre des plus pressants
M'interdit même un grain d'encens !...*

Madame l'Hygiène nous fit entrevoir sa figure pitoyable. Oh ! pauvre amie, si nous avions su plus tôt dans quel triste état nous vous laissons, assurément eussions-nous relu les art. 84, 85, 88-89, etc., du règlement général. Les abords de nos écoles auraient été toujours propres, les chaussures de nos élèves, bien nettes ; que de choses encore se seraient améliorées ! Dois-je taire ou trahir nos innombrables défauts ? La Muse me dit : Assez ! Le Devoir me crie : Secrétaire lâche et poltron, veux-tu bien t'exécuter et dire à tes collègues : « Aérez vos salles de classe, chauffez-les régulièrement, veillez à l'éclairage, rectifiez les attitudes de vos élèves durant l'écriture et la lecture, surveillez leur état sanitaire en temps d'épidémie ; appliquez les prescriptions « y relatives » ; faites balayer vos salles, couvrir les cahiers et enfin, surtout, nettoyer les lieux d'aisance ! » J'ai honte d'avoir tant dit ; il en reste pourtant. Ces malheureux livrets sont encore une fois sur le tapis. Quand seront-ils irréprochables ?

Il fallait bien aussi qu'on parlât du programme ; cette encyclopédie a besoin certes, d'être allégée ! Mais, ne voilà-t-il pas que la gymnastique, rentrant de sa triomphale tournée d'Amérique, veut bien se contenter de deux demi-heures par semaine...

*Savez-vous, — mais ici, je devrais bien me taire —
Qu'à Romont il fallait nommer un secrétaire !
Mes collègues, rêvant quelque épique tableau
Appelèrent ma Muse à ce poste nouveau !
Puis, d'une oreille moins distraite
On ouït Monsieur Dessarzin
Parler de Caisse de Retraite,
De « Faisceau », puis de « Bulletin » !*

A midi, ou plutôt vers une heure, la matinée était close et les instituteurs se mettaient à table, au « Lion d'Or ».

La cordialité n'était pas le moindre plat de l'excellent menu, auquel s'ajoutèrent diverses productions agréables. On avait eu l'heureuse idée

*D'assembler à la même table
Les quelques braves vétérans
Qui font, au milieu de nos rangs,
Comme une garde vénérable !...*

Chacun se souvient qu'à la dernière réunion cantonale, la Glâne produisit un chœur d'hommes bien stylé et en plein progrès. « Noblesse oblige », dit le proverbe, et c'est pour ce motif que nous avons décidé de reprendre les bonnes traditions musicales en décrétant les répétitions bi-mensuelles en hiver et mensuelles en été. Les sections concurrentes n'ont qu'à se bien tenir. Que les lauriers se hâtent de fleurir !

*Enfin, chers amis du Gibloux,
Il faut bien vous dire, en sourdine,
Que chez nous l'on fait bonne mine
A la politique aux yeux doux.
On parlait de candidature ;
Même d'un Régent-Député.....
Mais l'incompatibilité
Nous l'a mise en déconfiture !*

Cette partie de notre conférence se passait au Casino, après que M. le capitaine Morel nous eut dûment « drillés », une heure durant, avec des jeux scolaires. Je vous avoue que le Casino me parut moins solennel qu'à certains jours où les acteurs étaient en scène et non au parterre.

*Et voilà que sous le ciel noir,
J'ai jeté ma dernière feuille
Sur notre terre qui s'endeuille
Et meurt sous l'âpre vent du soir!
O belles feuilles de l'automne,
Vous êtes mon clair Souvenir;
J'aime à vous faire revenir
Comme une chanson qu'on fredonne.*

Torny, le 17 janvier 1922.

LÉON PILLONEL, institut.

LEÇON DE GÉOGRAPHIE

Les occupations des Valaisans déduites de l'observation du relief

I. Indication du but

II. Faire montrer le canton du Valais ainsi que les deux grandes chaînes qui le limitent au nord et au sud

Faire remarquer la rapidité de la pente sud des Alpes bernoises ainsi que la pente moins abrupte sur le versant nord des Alpes valaisannes. De cette observation, faire découvrir les productions du sol et, par conséquent, les occupations des habitants.

III. Relief

1° Une vallée principale arrosée par le Rhône. Cette vallée est située entre deux chaînes de montagnes très élevées, au sud et au nord. Faire trouver les cotes d'élévation sur la carte.

Le fond de la vallée peut se diviser, en vue de cette étude, en trois parties bien distinctes :

a) La haute vallée inclinée depuis la Furka, à Brigue. (Faire remarquer, en passant, quelle est la différence d'altitude au col de la Furka et à Brigue.) (2431-680)

b) La vallée basse, sorte de plaine étroite, de Brigue à Martigny.

c) La vallée plate, de Saint-Maurice au lac Léman.

2° Des vallées latérales longues, étroites et élevées dans la chaîne valaisanne.

Occupations des habitants

1. *De Brigue à Martigny.* — La haute chaîne des Alpes bernoises forme, au nord, un rempart naturel abrupt. Ce rempart protège la vallée contre le vent du nord (bise). La longue déclivité nord des Alpes valaisannes expose cette partie de la vallée aux chauds rayons du soleil. Le fond de la vallée est plat. Les